

AB InBev

Anheuser-Busch InBev

Société anonyme

Grand Place 1, 1000 Bruxelles, Belgique

Registre des personnes morales: 0417.497.106 (Bruxelles)

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX ACTIONNAIRES CONCERNANT UNE MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

établi conformément à l'article 559 du Code des sociétés

Chers Actionnaires,

Conformément à l'article 559 du Code des sociétés, le conseil d'administration (le « **Conseil d'Administration** ») d'Anheuser-Busch InBev SA/NV (la « **Société** ») fait rapport sur la proposition faite à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires convoquée le 24 avril 2019 (l'« **Assemblée Générale** ») de modifier l'objet social contenu dans l'article 4 des statuts de la Société.

1 Modifications proposées à l'objet social

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'approuver les modifications suivantes à l'article 4 des statuts de la Société.

Objet social actuel	Objet social proposé
<p>La Société a pour objet:</p> <p>a) la production et le commerce de toutes espèces de bières, boissons et produits alimentaires ou connexes, l'ouvroison et le commerce de tous les sous-produits et accessoires, de toutes provenances et sous toutes formes, de son industrie et de son commerce, ainsi que l'étude, la construction ou la réalisation, en tout ou en partie, des installations de fabrication des produits ci-dessus;</p> <p>b) l'achat, la construction, la transformation, la vente, la location, la sous-location, la location-financement, la concession et l'exploitation, sous quelque forme que ce soit, de tous biens et droits immobiliers et de tous fonds de commerce, biens et droits mobiliers se rapportant aux activités de la</p>	<p><u>Version marquée</u></p> <p>La Société a pour objet:</p> <p>a) la production et le commerce de toutes espèces de <u>produits, y compris (mais sans y être limité) les</u> bières, boissons, <u>et</u> produits alimentaires <u>ou et</u> <u>tous les produits</u> connexes, l'ouvroison <u>et le</u> <u>commerce ainsi que</u> de tous les sous-produits et accessoires, <u>de tous usages, de</u> toutes provenances, <u>pour toutes finalités</u> et sous toutes formes, <u>de son industrie et de son commerce,</u> ainsi que l'étude, la construction ou la réalisation, en tout ou en partie, des installations de fabrication des produits ci-dessus <u>et la fourniture de tous types de services; et</u></p> <p>b) l'achat, la construction, la transformation, la vente, la location, la sous-location, la location-</p>

<p>société;</p> <p>c) l'acquisition et la gestion de participations ou de parts d'intérêt dans des sociétés ou entreprises ayant un objet similaire ou connexe aux objets définis ci-avant ou de nature à favoriser la réalisation de ceux-ci, et dans des sociétés financières; le financement de telles sociétés ou entreprises par prêts, cautionnements ou sous toute autre forme; la participation en tant que membre du Conseil d'Administration ou de tout autre organe similaire, à la gestion des sociétés précitées;</p> <p>d) l'exécution de tous travaux et études de nature administrative, technique, commerciale et financière, pour compte des entreprises dans lesquelles elle aurait pris un intérêt ou pour compte de tiers.</p> <p>Elle peut, dans le cadre de son objet social, effectuer toutes opérations civiles, commerciales, industrielles et financières, tant en Belgique qu'à l'étranger.</p> <p>Elle peut s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription, de participation, d'intervention financière ou autrement, dans toutes entreprises, sociétés ou associations ayant un objet similaire ou connexe, ou de nature à favoriser la réalisation de son objet.</p>	<p>financement, la concession et l'exploitation, sous quelque forme que ce soit, de tous biens et droits immobiliers et de tous fonds de commerce, biens et droits mobiliers se rapportant aux activités de la société;</p> <p>eb) l'acquisition, la détention et la gestion directe ou indirecte de participations ou de part d'intérêts dans des sociétés, ou des entreprises ou d'autres entités ayant un objet similaire ou connexe aux à l'objets définis ci-avant, ou de nature à favoriser directement ou indirectement la réalisation de ceux-ci celui-ci, en Belgique et à l'étranger, et dans des sociétés financières le financement de telles sociétés, ou entreprises ou autres entités par prêts, cautionnements ou sous toute autre forme; la participation en tant que membre du Conseil d'Administration ou de tout autre organe similaire, à la gestion des sociétés précitées;</p> <p>d) l'exécution de tous travaux et études de nature administrative, technique, commerciale et financière, pour compte des entreprises dans lesquelles elle aurait pris un intérêt ou pour compte de tiers.</p> <p><u>En général, la Société elle peut, dans le cadre de son objet social, effectuer toutes opérations civiles, commerciales, industrielles et financières, toutes opérations mobilières et immobilières, participer à tous projets de recherche et développement, ainsi que procéder à toute autre opération de nature à favoriser directement ou indirectement la réalisation de son objet social tant en Belgique qu'à l'étranger.</u></p> <p>Elle peut s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription, de participation, d'intervention financière ou autrement, dans toutes entreprises, sociétés ou associations ayant un objet similaire ou connexe, ou de nature à favoriser la réalisation de son objet.</p> <p><u>Version propre</u></p> <p>La Société a pour objet:</p> <p>a) la production et le commerce de toutes espèces de produits, y compris (mais sans y être limité) les bières, boissons, produits alimentaires et tous les produits connexes, ainsi que tous les sous-produits et accessoires, de tous usages, de toutes provenances, pour toutes finalités et sous toutes formes, et la fourniture de tous types de services; et</p> <p>b) l'acquisition, la détention et la gestion directe ou indirecte de participations ou d'intérêts dans des sociétés, des entreprises ou d'autres entités ayant un objet similaire ou connexe à l'objet défini ci-avant, ou de nature à favoriser directement ou indirectement la réalisation de celui-ci, en Belgique et à l'étranger, et le financement de telles sociétés, entreprises ou autres entités par prêts, cautionnements ou sous toute autre forme.</p>
---	---

	En général, la Société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles et financières, toutes opérations mobilières et immobilières, participer à tous projets de recherche et développement, ainsi que procéder à toute autre opération de nature à favoriser directement ou indirectement la réalisation de son objet social.
--	--

2 Justification des modifications proposées à l'objet social

Après avoir revu l'objet social de la Société, le Conseil a constaté que certaines modifications à l'article 4 des statuts de la Société seraient utiles en vue (i) de simplifier et moderniser la formulation et (ii) d'élargir le champ de l'objet social pour permettre, le cas échéant, à la Société d'étendre ses activités.

L'objet social de la Société date de l'époque de l'entité juridique qui a précédé la Société, l'ancienne Anheuser-Busch InBev, qui a fusionné dans l'actuelle Anheuser-Busch InBev en 2016 au moment de la combinaison avec SABMiller. L'objet social n'avait pas été modifié à ce moment et est resté globalement le même depuis 1986.

Le Conseil aimerait clarifier que la Société est autorisée, directement ou par le biais de ses filiales, à exercer ou acquérir des activités qui ne rentrent pas nécessairement dans une lecture restrictive des termes « bières, boissons et produits alimentaires ou connexes ». Les termes supplémentaires proposés pour inclusion dans les statuts afin d'élargir la gamme de produits couverts par notre objet social visent à clarifier que tous types de boissons et de produits alimentaires existant à l'heure actuelle mais non encore commercialisés par la Société, ainsi que tous types de boissons et de produits alimentaires qui n'existeraient pas encore à l'heure actuelle mais pourraient faire l'objet de recherches et être mis sur le marché dans les années à venir, peuvent être inclus dans notre offre.

De plus, le Conseil souhaite également permettre à la Société d'étendre ses activités au-delà de la production et de la distribution de boissons et produits alimentaires et couvrir la production et la distribution de tout type de produits compris dans la catégorie des produits de grande consommation ou ceux de toute autre industrie ou tout autre secteur, ainsi que la fourniture de tout service ou le développement de toute activité de services, que ceux-ci soient liés ou non aux produits mentionnés plus haut. Ceci permettra à la Société de croître en toute liberté sur de nouveaux marchés, que ce soit de manière directe ou par le biais de l'une ou l'autre de ses filiales.

Pour ces raisons, l'Assemblée Générale est priée d'approuver les modifications à l'objet social détaillées dans la première section de ce rapport.

3 Etat résumant la situation active et passive

Conformément à l'article 559 du Code des sociétés, un état résumant la situation active et passive au 31 janvier 2019 est joint à ce rapport en Annexe 1.

En outre, Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises CVBA/SCRL représentée par Joël Brehmen, le commissaire de la Société, fera rapport distinct sur cet état.

Ce rapport a été signé en deux originaux.

27 février 2019

Pour le Conseil d'Administration,

Administrateur

Administrateur

Annexe 1

Etat résumant la situation active et passive

[Voyez le document ci-joint]

Etat résumant la situation active et passive d'AB InBev SA au 31 janvier 2019 (en EUR)

31/01/2019	
ACTIF	154 170 382 531
ACTIFS IMMOBILISES	115 776 199 528
I. Frais d'établissement	218 606 663
II. Immobilisations Incorporelles	374 528 654
III. Immobilisations Corporelles	27 030 500
IV. Immobilisations Financières	115 156 033 712
C. Autres immobilisations financières	112 395
ACTIFS CIRCULANTS	38 394 183 003
V. Créances à plus d'un an	18 317 026 771
VII. Créances à un an au plus	2 651 085 522
VIII. Placements de trésorerie	15 897 256 037
IX. Valeurs disponibles	1 121 835 960
X. Comptes de régularisations	406 978 713
31/01/2019	
PASSIF	154 170 382 531-
CAPITAUX PROPRES	64 066 890 706-
I. Capital	1 238 608 344-
II. Primes d'émission	13 186 369 502-
IV. Réserves	36 843 702 500-
D. Réserves disponibles	33 009 085 014-
V. Bénéfice/perte reporté€	12 798 210 360-
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	46 179 100-
DETTES	90 057 312 725-
VII. Dettes à plus d'un an	62 833 050 598-
IX. Dettes à un an au plus	26 487 470 064-
X. Comptes de régularisation	736 792 063-